



Communiqué de presse :

Accueil des stagiaires professeur.es des écoles : Le rectorat encore aux abonnés absents !

Pour la rentrée 2026, deux concours de professeurs des écoles étaient ouverts :

- l'un avec un recrutement à bac+ 3 dont les résultats sont tombés ce 17 juin
- l'autre à bac + 5 dont les résultats sont connus depuis le 6 juin.

Cette nouvelle disposition a permis de multiplier le nombre de candidat.es puisque sur cette seule année 3 « générations » devenaient candidates au concours : une aubaine pour le Ministère pour communiquer sur le développement de l'attractivité du métier... Pourtant, celle-ci n'a pas progressé en l'absence de revalorisation sérieuse du métier.

À l'issue du concours, les stagiaires sont habituellement répartis entre les trois départements de l'Académie en fonction du rang au concours. La CGT Educ'Action a dénoncé cette pratique. En effet, les règles de mobilité de la Fonction Publique reconnaissent tout au long de la carrière des fonctionnaires des priorités légales : le rapprochement de conjoints, la prise en compte du handicap, l'exercice dans un quartier urbain où se posent des problèmes sociaux et de sécurité, la prise en compte du centre des intérêts matériels et moraux (CIMM), la prise en compte de la situation du fonctionnaire dont l'emploi est supprimé. L'affectation des stagiaires est la seule année au cours de laquelle ces priorités ne sont pas respectées ! Ainsi, l'employeur –en l'occurrence le Rectorat- n'a aujourd'hui aucune attention aux personnels en situation de handicap ou avec rapprochement de conjoint mais bonifiera la mobilité de ces collègues l'année suivante, après leur avoir imposé une année d'entrée dans le métier particulièrement rude, voire empêchée. Ubuesque !

Cette affectation dans l'un des 3 départements est particulièrement importante pour les collègues qui entrent dans le métier : elle va avoir une influence considérable sur leurs conditions de vie ! Certain.es vont être nommé.es parfois plus de 100km de leur domicile, vont être contraint.es de prendre un deuxième logement, d'organiser la garde des enfants ...

C'est dans ce contexte que le rectorat ne semble pas en mesure de fournir un calendrier et des modalités d'affectation à nos collègues ! Ainsi, alors que les stagiaires sont attendus pour un séminaire d'accueil le lundi 29 juin dans leur département de recrutement (avant même leur recrutement au 1^{er} septembre !), le Rectorat n'a eu aucune communication en direction de nos collègues.

Ils ne savent pas dans quel département ils sont attendu.es ce lundi ni de quelle manière ils vont être affecté.es : quels critères président aux choix pour les répartir en fonction des différentes formules de formation et de recrutement ?

Il semblerait que le rectorat ait besoin de vérifier les diplômes des lauréats que les candidat.es ont pourtant fournis en janvier ? Qu'en est-il ? Bref, une nouvelle fois, les autorités académiques laissent passer le temps, sans assumer ni expliquer les difficultés qu'elles rencontrent pour préparer la rentrée.

Par leur silence, les autorités académiques organisent dès à présent une entrée dans le métier pour le moins chaotique... Un avant-gout de ce que sera leur carrière dans un ministère qui sert de variable d'ajustement budgétaire et où, à tous les étages, le Service Public n'est encore assuré que grâce au sur-engagement de ses agent.es, AED, AESH, administratifs, techniques, santé et sociaux comme enseignant.es.

Dans le même temps, à quelques jours de la sortie, les écoles attendent la nomination des personnels qui assureront la classe à la rentrée. Commande de matériel, de manuels, travail en équipe pédagogique : autant de travail indispensable à la préparation de la rentrée qui est rendu impossible.

Pour la CGT Educ'Action, il est urgent de doter les services, les écoles et les établissements de moyens à la hauteur des besoins pour assurer leur mission et d'engager une gestion de la carrière des personnels, dès l'entrée dans le métier, plus respectueuse, transparente et équitable ! C'est ce que portera la CGT Educ'Action avec les personnels stagiaires.

A Limoges, le 24 juin 2026

Contact : Fabrice Couégnas : 06.74.19.39.72